

CESS : DIPLÔME D'HUMANITÉS GÉNÉRALES (équivalent à celui des établissements du plein exercice)



CONDITIONS D'ADMISSION

Ne plus être soumis à l'obligation scolaire.

L'admission dans la section du CESS se fait sur base des tests. Les tests s'adressent à tous. Ils permettent de vérifier que les candidats possèdent les capacités requises pour suivre les cours avec des chances réelles de réussite.

Le candidat doit également apporter les copies de ses diplômes, attestations, bulletins, grilles horaires,...

Le Conseil des études délibère sur base des résultats obtenus lors des tests et des documents (diplômes, attestations, bulletins,...) dont le candidat dispose afin de déterminer le niveau dans lequel le candidat peut s'inscrire.

DURÉE DE LA FORMATION

En journée : 2 ans pour l'ensemble des cours. En soirée : 2 ans ou 3 ans pour l'ensemble des cours.

ORGANISATION DES COURS

- soit 8 demi-journées par semaine;
- soit 4 soirées de 18h à 21h30 et le samedi de 8h à 14h30.

REMARQUES

- Le CERTIFICAT D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DU DEUXIÈME DEGRÉ est organisé à l'Institut de Technologie, Quai du Condroz 15 à 4000 Liège - Tél. 04 343 48 60.
- Les COURS D'ALLEMAND et de NÉERLANDAIS sont organisés à l'Institut des Langues Modernes, Rue Hazinelle 2 à 4000 Liège -Tél. 04 223 34 22.

CONTENU DE LA FORMATION

COURS	Niveau 1 heures de cours	Niveau 2 heures de cours
• Français	120.	120
• Renforcement orthographique40.	•
• Langue étrangère (anglais)	120.	120
• Mathématiques	120.	120
• Math. appliquées à la physique40.	40
• Physique.60.	60
• Chimie60.	60
• Biologie60.	60
• Histoire.80.	80
• Géographie.60.	60
• Actualité et institutions40.	40
• Informatique		70
• Méthodes de travail.60.	•
• Épreuve intégrée		40
TOTAL860.	870



Chaque année, une centaine d'étudiants adultes obtiennent un diplôme d'humanités générales

Le diplôme CESS - Humanités générales de l'Enseignement de Promotion sociale est équivalent à celui des athénées et des collèges de plein exercice.

Il ouvre l'accès à toutes les études supérieures, y compris universitaires, ainsi qu'aux fonctions de promotion dans les administrations et les entreprises.

Le CESS de promotion sociale s'adresse aux adultes qui ne sont plus soumis à l'obligation scolaire.

Depuis le 1er janvier 2003, il ouvre également le droit aux allocations d'attente puis de chômage de l'ONEM.

Les unités de formation doivent être suivies selon un ordre préétabli dans le dossier pédagogique. Ce système permet à l'étudiant de planifier ses études. Toute UE réussie ne doit pas être recommencée. Lorsque toutes les UE ont été réussies (50%), l'étudiant peut présenter l'épreuve intégrée.

La réussite de l'EI nécessite une cote de minimum 60% et entraîne la délivrance du titre.

SECONDE CHANCE

Il s'agit véritablement d'une formation de la seconde chance. Durant ces dernières années, plusieurs anciens étudiants ont entrepris avec succès des études universitaires en sociologie, psychologie, communication, physique, droit, histoire, médecine, informatique; d'autres ont entrepris des études supérieures en construction, kinésithérapie, secrétariat, comptabilité, communication d'entreprise, soins hospitaliers, école normale (maternelle et primaire),...

Citons quelques emplois occupés par des «anciens»: agent des forêts, aide-hospitalier, attaché commercial, employé(e), secrétaire, rédacteur, surveillante-éducatrice,...



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PÉDAGOGIQUE CAP (certificat d'aptitudes pédagogiques)



LE SAVEZ-VOUS?

Votre diplôme de l'enseignement secondaire ou supérieur ne vous permet pas seulement de pratiquer une profession, il vous permet aussi de devenir enseignant.

Le CAP permet d'être chargé de cours techniques et de pratique professionnelle dans l'enseignement secondaire technique, professionnel, commercial, artistique, médico-social, agricole, ...

Il permet également d'enseigner dans l'enseignement de promotion sociale pour adultes, au niveau secondaire ou d'être formateur au FOREM, dans les Centres de Formation des Classes moyennes et dans les ASBL de formation professionnelle.

Les objectifs poursuivis par cette formation sont de permettre au futur enseignant de mieux répondre aux exigences nouvelles de sa profession.

Il s'agit notamment d'établir une meilleure adaptation aux publics scolaires en vue de créer un climat positif pour les apprentissages en classe.

LA FORMATION

La formation pédagogique analyse les diverses méthodes d'enseignement.

Le cours de psychologie aborde les démarches d'apprentissage et l'évolution de l'intelligence, de la personnalité.

Durant les exercices didactiques, les apprenants donnent des leçons d'essai qui sont analysées.

Le certificat d'aptitudes pédagogiques (CAP) est un titre qui permet à tout porteur d'un diplôme technique ou professionnel de devenir professeur.

Les unités d'enseignement doivent être suivies selon un ordre préétabli dans le dossier pédagogique.

Toute UE réussie ne doit pas être recommencée. Ce système permet à l'étudiant de planifier ses études.

Lorsque toutes les UE ont été réussies, l'étudiant peut présenter l'épreuve intégrée (EI) équivalant à la défense d'un travail de fin d'études.

La réussite de l'EI entraîne la délivrance du titre.

Le CAP est organisé en deux sections selon le titre dont est porteur le candidat :

- candidat non porteur d'un diplôme du niveau supérieur ;
- candidat porteur d'un diplôme du niveau supérieur.



1. POUR LES DIPLÔMÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

DÉBOUCHÉS

Les porteurs d'un diplôme de l'enseignement supérieur complété par le CAP peuvent :

- Soit enseigner dans l'enseignement secondaire technique, professionnel, économique, artistique, paramédical, social ou agricole de plein exercice ou de promotion sociale ;
- Soit enseigner dans les Hautes Écoles de l'enseignement supérieur de plein exercice ou dans l'enseignement supérieur de promotion sociale en obtenant le CAPAES (Certificat d'Aptitudes pédagogiques approprié à l'Enseignement supérieur) : voir page 8.

FORMATION ACCÉLÉRÉE EN 1 AN

- Soit 4 à 5 séances hebdomadaires en matinée ;
- Soit le samedi toute la journée de 8h à 17h, plus une soirée minimum de 18h à 21h20.

FORMATION EN 1 AN ET DEMI

(de septembre à juin, puis de septembre à janvier)

- Soit le samedi de 8h à 14h et une soirée minimum de 18h à 21h20 ;
- Soit le samedi toute la journée de 8h à 18h ;
- Soit 3 soirées de 18h à 21h20.

UNITÉS D'ENSEIGNEMENT (U.E.)¹

- | | | | |
|--|--------|-------------------------------------|--------|
| • Méthodologie. | 120 h. | • Législation. | 60 h. |
| • Psychopédagogie.. . . . | 120 h. | • Stage: enseignement secondaire et | |
| • Didactique | 120 h. | • supérieur. | 60 h. |
| • Pratique de la communication.. . . . | 30 h. | • Épreuve intégrée | 120 h. |
| • Étude de phénomènes de société et leurs incidences éducatives. | 30 h. | | |

2. POUR LES DIPLÔMÉS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPÉRIEUR TECHNIQUE OU PROFESSIONNEL (6^E ANNÉE)

DÉBOUCHÉS

- Les porteurs d'un titre de l'enseignement secondaire supérieur technique, professionnel, économique, artistique, paramédical, social ou agricole complété par le CAP peuvent enseigner les cours techniques et de pratique professionnelle de leur spécialité dans l'enseignement secondaire inférieur ou supérieur.

FORMATION EN 2 ANS

- Soit le samedi matin de 8h à 14h et une soirée minimum de 18h à 21h30 ;
- Soit le samedi toute la journée de 8h à 18h ;
- Soit 3 soirées de 18h à 21h30 ;
- Soit le lundi de 8h30 à 18h.

FORMATION ACCÉLÉRÉE EN 1 AN ET DEMI

- 4 matinées par semaine (sept-juin).
- 1 matinée par semaine (sept-janvier).

UNITÉS D'ENSEIGNEMENT (U.E.)

- Formation générale orientée vers l'enseignement. 140 h.
- Méthodologie 120 h.
- Psychopédagogie.. . . . 120 h.
- Didactique ou didactique des surveillants-éducateurs. 120 h.
- Étude de phénomènes de société et leurs incidences éducatives. 30 h.
- Législation. 60 h.
- Stage : enseignement secondaire ou surveillant-éducateur. 60 h.
- Épreuve intégrée. 120 h.

3. POUR LES DIPLÔMÉS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFÉRIEUR TECHNIQUE OU PROFESSIONNEL (4^E ANNÉE DE QUALIFICATION) OU LES PERSONNES AYANT 9 ANNÉES D'EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE DANS UN MÉTIER

DÉBOUCHÉS

Les porteurs d'un titre de l'enseignement secondaire inférieur technique ou professionnel ou les personnes ayant 9 années d'expérience professionnelle peuvent être chargés de cours de pratique professionnelle dans l'enseignement secondaire inférieur s'ils obtiennent le CAP.

UNITÉS D'ENSEIGNEMENT 2^{ÈME} ET 3^{ÈME} ANNÉE

Les unités d'enseignement sont identiques à celles reprises au point 2. Il faut ajouter une unité de formation de français en 1^{ère} année

FORMATION EN 3 ANS

1^{ère} année :

- 2 soirées de 18h à 21h30;

2^{ème} et 3^{ème} année :

- Soit le samedi matin de 8h à 14h et une soirée minimum de 18h à 21h30;
- Soit le samedi toute la journée de 8h à 18h;
- Soit 3 soirées de 18h à 21h30;
- Soit le lundi de 8h30 à 18h;
- Soit la formation accélérée (voir point 2 ci-dessus).

4. EN OUTRE

Le certificat d'aptitudes pédagogiques (CAP) permet au titulaire d'un CESS d'obtenir une augmentation barémique dans la fonction de surveillant-éducateur dans les établissements des réseaux de l'enseignement subventionné.





CAPAES (Certificat d'Aptitude Pédagogique Approprié à l'Enseignement Supérieur)

DANS LES HAUTES ÉCOLES

Depuis le 01.09.02, l'obtention du CAPAES est une condition de nomination dans les Hautes Écoles pour :

- Les maîtres de formation pratique ;
- Les maîtres-assistants ;
- Les chargés de cours.

Il faut acquérir le CAPAES dans un délai de 6 ans suivant l'entrée en fonction comme enseignant temporaire dans la Haute École.

Pour s'inscrire à la formation du CAPAES, il faut être en fonction dans l'enseignement supérieur.

Notre établissement de promotion sociale organise le CAPAES pour les titulaires d'un titre de l'enseignement supérieur non universitaire, c'est-à-dire les diplômés des Hautes Écoles², des Instituts d'Architecture, de l'Enseignement supérieur de Promotion sociale.

DANS L'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

A dater de septembre 2006, le CAPAES est le titre requis pour l'Enseignement supérieur de Promotion sociale, il est exigé pour la nomination de l'agent.

Pour s'inscrire à la formation, il faut être en fonction dans l'Enseignement supérieur de Promotion sociale.

CONTENU DE LA FORMATION DU CAPAES

Trois axes de contenu pour la formation à caractère théorique

	Sans titre pédagogique		Avec CAP
	UE1	UE2	UE2
• Axe socio-politique	16	+ 20	20 périodes
• Axe psycho-relationnel	20	+ 16	16 périodes
• Axe pédagogique	36	+ 36	36 périodes
	144 périodes ou 120 heures		72 périodes ou 60 heures

Axe d'accompagnement de la pratique

UE (sans titre pédagogique) 90 heures soit 108 périodes

UE (avec CAP) 20 heures soit 24 périodes

ACCOMPAGNEMENT de la pratique: assuré par une équipe d'enseignants de l'établissement dans lequel le candidat CAPAES est en fonction et par le responsable de la formation de notre institut, selon un cahier des charges établi en commun.

HORAIRES

• Le mardi de 8h à 12h20

UE1 (pour les candidats n'ayant aucun titre pédagogique): d'octobre à janvier.

UE2 (pour les détenteurs du CAP et les candidats qui ont réussi l'UE1): de février à mai.

• Le samedi de 8h à 12h20

UE1 (pour les candidats n'ayant aucun titre pédagogique): d'octobre à janvier.

UE2 (pour les détenteurs du CAP et les candidats qui ont réussi l'UE1): de février à mai.

Formation à caractère pratique: dans l'établissement où le candidat est en fonction, selon un horaire établi en commun.

LE DIPLÔME DE BACHELIER EN GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

LA FORMATION

En promotion sociale, le diplôme de Bachelier en gestion des ressources humaines est un titre délivré par l'enseignement supérieur social de type court. Il est correspondant au titre délivré par l'enseignement supérieur.

Le bachelier³ en GRH est le collaborateur d'une entreprise, d'un organisme ou d'un service public ; il exerce ses activités dans des organisations de types et de tailles différentes. Il possède une vision intégrée de la gestion des ressources humaines et assure une expertise dans une ou plusieurs fonctions de gestion et d'administration du personnel.

Sur le plan de la gestion des ressources humaines, il contribue à anticiper et à fournir les compétences humaines nécessaires à l'entreprise ou à l'organisme. Dans ce cadre, il appréhende clairement la structure de l'entreprise ou de l'organisme et analyse les besoins en postes et en compétences en collaboration avec les différents services. A partir de la politique

définie par les organes de direction, il assure la mise en œuvre des procédures de recrutement et de sélection et intègre les nouveaux engagés, y compris en terme d'organisation de la formation initiale. Il collabore, dans l'esprit de la culture de l'entreprise ou de l'organisme, à l'élaboration d'outils de communication interne, à l'optimisation des outils de motivation, au développement et à la gestion de la formation continuée et à l'évaluation des membres du personnel.

Sur le plan de l'administration du personnel, il gère les dossiers (ou assiste le responsable dans la gestion des dossiers) dans le respect des législations applicables (contrats de travail et préavis, rémunérations et avantages, assurances spécifiques,...). Il effectue toute démarche légale, établit les documents ad hoc et assure les relations avec les organismes sociaux et les inspections compétentes (déclarations d'engagement,...). Il collabore à la mise en place du cadre interne légal (rédaction et mise à jour de documents, règlement de travail, organisation des élections sociales,...). Il collationne les données nécessaires à la réalisation du bilan social et des audits.

Dans le cadre de son mandat et de ses relations avec la direction, les membres du personnel et les partenaires sociaux, il veille à l'application et au respect de la législation, des conventions collectives et du règlement de travail et leur apporte toute suggestion ou conseil utile.

Dans cette optique, il développe des qualités de communicateur et s'il échet, de responsable d'équipe, et applique les règles de bonne gouvernance, de déontologie et de confidentialité. Il est capable de s'exprimer dans au moins une langue étrangère utilisée habituellement soit au niveau national, soit au niveau international.

Il s'adapte à l'évolution et aux besoins de son environnement professionnel (mise à jour de ses connaissances, recherche et validation d'informations, familiarisation avec l'outil informatique,...).

CONDITIONS D'ADMISSION

Être âgé de 20 ans au moins. Le diplôme ne peut être délivré avant l'âge de 23 ans. Toutefois, le Conseil des études peut accorder une dérogation au critère d'âge au candidat ayant le statut de travailleur. Des dérogations sont également possibles pour les chômeurs complets indemnisés.

Être titulaire du Certificat d'Enseignement secondaire supérieur (CESS) général ou technique ou réussir les tests d'admission.





LES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT

• UE1	Techniques de gestion de l'information – niveau 1	100 p
• UE2	Éléments de statistique.	40 p
• UE3	Principes de gestion des ressources humaines	30 p
• UE4	Information et communication professionnelles	40 p
• UE5	Éléments de législation appliquée aux ressources humaines	90 p
• UE6	Langue en situation appliquée à l'enseignement supérieur – UE1: Néerlandais	80 p
• UE7	Dynamique de groupe	70 p
• UE8	Psychologie sociale	60 p
• UE9	Organisation des entreprises et éléments de management	40 p
• UE10	Faits et institutions économiques	60 p
• UE11	Bachelier: stage d'insertion professionnelle	120 p
• UE12	Méthodologie appliquée à la gestion des ressources humaines	40 p
• UE13	Outils de recrutement	60 p
• UE14	Outils de contrôle et de développement de la gestion des ressources humaines	60 p
• UE15	Gestion: éléments de comptabilité et de fiscalité	60 p
• UE16	Secrétariat social	120 p
• UE17	Langue en situation appliquée à l'enseignement supérieur – UE2: Néerlandais	80 p
• UE18	Langue en situation appliquée à l'enseignement supérieur – UE2: Anglais	80 p
• UE19	Communication: éléments théoriques et méthodologiques	60 p
• UE20	Stage d'intégration professionnelle: Bachelier en GRH	240 p
• UE21	Sociologie du travail.	30 p
• UE22	Philosophie du travail	60 p
• UE23	Gestion de situations problématiques	60 p
• UE24	Questions spéciales de droit.	60 p
• UE25	Gestion stratégique et prévisionnelle des ressources humaines	60 p
• UE26	Sensibilisation à la gestion de la qualité	40 p
• UE27	Langue en situation appliquée à l'enseignement supérieur – UE3: Anglais	80 p
• UE28	Activités professionnelles de formation: Bachelier en GRH.	240 p
• UE29	Épreuve intégrée	160 p

FORMATION EN 3 ANS

Deux horaires seront proposés aux étudiants soit:

- en journée, 3 ou 4 demi journées plus le samedi matin;
- en soirée, 3 ou 4 soirées plus le samedi matin

En fonction des inscriptions, l'IFC se réserve le droit d'organiser la formation uniquement en soirée.



CERTIFICAT APPROPRIÉ À L'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ⁴

L'Institut de Formation continuée organise cette section depuis l'année scolaire 2011-2012. Son objectif est de permettre aux intervenants du monde scolaire de mobiliser des outils théoriques et méthodologiques spécifiques à l'exercice d'une fonction dans les différentes formes d'enseignement spécialisé.

CETTE FORMATION S'ADRESSE AUX DÉTENTEURS

- D'un titre donnant accès à une fonction en tant que membre des personnels directeur et enseignant, auxiliaire d'éducation, paramédical, social et psychologique;
- D'une attestation d'exercice, dans l'enseignement spécialisé, dans une des fonctions énumérées ci-dessus.

Cette formation est organisée en deux ans à raison de deux soirées par semaine. Elle se clôture par un stage et une épreuve intégrée.

En outre, le titre délivré permet à son titulaire d'obtenir le supplément barémique.

PROGRAMME

- Première année - UE1 : FORMATION DE BASE (150 PÉRIODES)

- Approche légale et institutionnelle de l'enseignement spécialisé;
- Caractéristiques des élèves qui le fréquentent;
- Pratiques éducatives, orthopédagogiques et relationnelles;
- Identification des particularités éducatives et pédagogiques des classes expérimentales;
- Observations dans les établissements;
- Témoignages de personnes-ressources expérimentées dans ces domaines;
- Analyses critiques de documents,...;
- Communication verbale et non verbale;
- Écoute active;
- Analyse transactionnelle;
- Gestion de conflits...

- Deuxième année - UE2 : FORMATION SPÉCIFIQUE - ORTHO-PÉDAGOGIE SPÉCIFICITÉ DES TYPES D'ENSEIGNEMENT 4, 5, 6 ET 7 (220 PÉRIODES)

- Étiologie, psychopathologie et orthopédagogie liées aux types d'enseignement spécialisé;
- Techniques orthopédagogiques et didactiques spécifiques à ces formes d'enseignement;
- Particularités de l'évaluation des élèves qui fréquentent ces formes d'enseignement;
- Des témoignages de personnes-ressources expérimentées dans ces domaines.

STAGE (80 PÉRIODES)

Le stage devra se dérouler dans au moins deux types d'enseignement spécialisé correspondant à l'unité d'enseignement spécifique (au minimum 20 périodes par forme d'enseignement).

Il débouchera, notamment, sur la rédaction d'un rapport qui relate l'expérience du candidat et lui permet d'établir des liens entre théorie et pratique.

ÉPREUVE INTÉGRÉE

Au départ de ses activités de stage, le candidat réalisera une étude mettant en évidence sa capacité à mobiliser des outils théoriques et méthodologiques adéquats et les techniques orthopédagogiques adaptées au contexte institutionnel, social et aux caractéristiques étiologiques et psychopathologiques spécifiques aux enfants de l'enseignement spécialisé.

CHARGÉS DE LA FORMATION

Les chargés de cours sont des enseignants et des experts bénéficiant d'une expérience professionnelle dans le domaine en tant que directeur, psychologue, enseignant...

HORAIRE DE LA FORMATION

Deux soirées de 18h à 21h20.



COURS D'HÔTELLERIE

UNE ÉCOLE RÉPUTÉE

L'École d'Hôtellerie de la rue Hors-Château à Liège fut créée à l'initiative des patrons du secteur hôtelier liégeois. Actuellement, elle compte 250 apprenants adultes pour les cours de promotion sociale et plus de 700 étudiants pour l'enseignement de plein exercice.

Chaque année, nos étudiants de promotion sociale ont été classés aux premières places du concours des Confréries gastronomiques de la Province de Liège, qui compte une septantaine de concurrents.



UNITÉS D'ENSEIGNEMENT :

• Formation générale de base pour les métiers de l'alimentation	160p
• Cuisine niveau 1	240p
• Cuisine niveau 2	240p
• Stage cuisine	120p
• Stage commis de cuisine	120p
• Épreuve intégrée	20p
• Cuisine niveau 3	240p
• Initiation à la langue en situation UE1	40p
• Initiation à la langue en situation UE2	40p
• Salle niveau 1	100p
• Salle niveau 2	100p
• Stage restaurateur	120p
• Épreuve intégrée	30p

• Commis de cuisine - Restaurateur

LA FORMATION

Nous délivrons deux titres dans le domaine de la restauration :

- Le certificat de commis de cuisine du niveau secondaire inférieur;
- Le certificat de restaurateur du niveau de l'enseignement secondaire supérieur de qualification.

Désormais, seul le titre de restaurateur joint à un certificat de gestion ouvrira l'accès à la profession.

CONDITIONS D'ADMISSION

La formation de commis est accessible au titulaire du CEB ou sur base de tests d'admission. Le diplôme de commis permet de devenir cuisinier.

La formation de restaurateur est accessible au porteur du titre de commis ou sur base de tests d'admission (connaissances techniques et professionnelles). Le diplôme de restaurateur permet de s'installer patron hôtelier, restaurateur, traiteur⁵.

ORGANISATION

En journée : Le titre de restaurateur est obtenu en deux ans.

Première année : pour obtenir le titre de commis de cuisine.

Deuxième année : pour obtenir le titre de restaurateur.

En soirée : Le titre de restaurateur est obtenu en trois ans.

Première année : unités de base.

Deuxième année : pour obtenir le titre de commis de cuisine.

Troisième année : pour obtenir le titre de restaurateur.

• Œnologie

Nous proposons d'aborder cette matière en deux années :

LA DÉCOUVERTE

Ce cours permet aux amateurs de vin, à travers des dégustations et des cours techniques, d'identifier les principales appellations d'origine, leur hiérarchisation, de connaître les principaux facteurs influençant la qualité du vin.

L'EXPLORATION

La dégustation des vins de grandes régions vitivinicoles sera associée à un cours de cuisine. Les amateurs pourront ainsi réaliser les accords mets-vins.



• Art culinaire

Deux années de formation sont proposées aux amateurs de cuisine :

LA DÉCOUVERTE

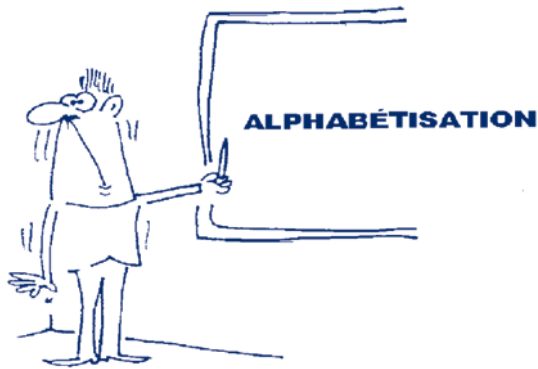
Cette formation de base de restauration permet aux amateurs qui ne recherchent pas un accès à la profession de découvrir et de s'initier à la cuisine française.

L'EXPLORATION

Il s'agit d'un ensemble de formations qui comprend plusieurs thèmes :

- Cuisine du gibier : cette formation a pour objectif de savoir sélectionner le gibier, de maîtriser les cuissons courtes et longues, de choisir et réaliser les accompagnements en légumes et féculents.
- Entrées et plats de fêtes : ce cours permettra la réalisation d'entrées froides et chaudes, de plats d'un repas de fête ainsi que la présentation de la table.
- Cuisine régionale wallonne : cette formation vise à découvrir et à mettre en œuvre les produits du terroir wallon.





ALPHABÉTISATION, APPRENDRE À LIRE ET À ÉCRIRE

• Niveaux 1 et 2

- Pour les non-francophones qui ne connaissent pas notre écriture.
- Pour les francophones qui ne savent ni lire ni écrire.

DURÉE DE FORMATION

1 an

ORGANISATION DES COURS

Trois séances de 3h de cours par semaine

- au choix :
- Jonfosse en soirée
 - Waroux le matin ou l'après-midi

CONDITIONS D'ADMISSION

- A partir de 16 ans.
- Aucun diplôme n'est demandé.

• Niveaux 3 et 4

DURÉE DE FORMATION

1 an

ORGANISATION DES COURS

Trois séances de 3h de cours par semaine :

Jonfosse en soirée

CONDITIONS D'ADMISSION

- A partir de 16 ans.
- Avoir obtenu l'attestation de réussite du cours d'alphabétisation du niveau 2 ou réussir un test d'admission.

DES COURS DONNÉS PAR DES ENSEIGNANTS

Les cours d'alphabétisation et de français organisés par notre établissement sont donnés par des enseignants qui apportent aux apprenants adultes non seulement leur dévouement mais également leur compétence pédagogique.

COURS DE FRANÇAIS POUR ÉTRANGERS

• Niveau débutant

DURÉE DE LA FORMATION

1 an

ORGANISATION DES COURS

2 séances de 3h de cours par semaine

au choix : • Jonfosse en soirée

- Waroux l'après-midi
- Bressoux en matinée

Les débutants n'ayant aucune connaissance de l'écriture latine vont en alphabétisation.

CONDITIONS D'ADMISSION

- A partir de 16 ans.
- Aucun diplôme n'est demandé.

• Niveau moyen

DURÉE DE LA FORMATION

1 an

ORGANISATION DES COURS

2 séances de 3h de cours par semaine

au choix : • JONFOSSE en soirée

- Waroux l'après-midi

CONDITIONS D'ADMISSION

- A partir de 16 ans.
- Avoir obtenu l'attestation de réussite du cours de français de niveau «débutant» ou réussir un test d'admission.

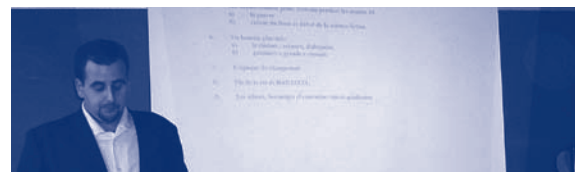
DES COURS DONNÉS PAR DES ENSEIGNANTS

Les cours d'alphabétisation et de français organisés par notre établissement sont donnés par des enseignants qui apportent aux apprenants adultes non seulement leur dévouement mais également leur compétence pédagogique.





FORMATION CONTINUÉE DES ENSEIGNANTS AUX PÉDAGOGIES ACTIVES



DANS L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL MATERNEL ET PRIMAIRE

Les jeudis de 16h30 à 19h d'octobre à juin

CONTENU DE LA FORMATION

- Approche des grands pédagogues et des courants éducatifs les plus importants de l'école active et fonctionnelle (Decroly, Freinet, Montessori, Steiner, Groupe Belge d'Éducation Nouvelle,...);
- Philosophie, stratégies, techniques et outils de la pédagogie active;

Cette formation sera pratique et comportera :

- Des témoignages de personnes-ressources (enseignant(e)s expérimentées dans ces pédagogies);
- Des visites d'écoles qui pratiquent ces pédagogies;
- Des analyses critiques de documents, etc...

ORGANISATION DES COURS

La formation s'articule comme suit :

- Les mercredis après-midi, les participants se retrouvent à Jonfosse ;
- Chaque participant choisit, parmi la trentaine d'établissements proposés, ceux qu'il souhaite visiter. La formation étant reconnue au même titre que celles de l'U.V.C., les journées consacrées aux visites (qui ont lieu pendant les heures d'école) peuvent être prises sur le quota de 10 jours auquel chaque enseignant a droit. Un retour des observations et informations recueillies est fait au groupe les mercredis après-midi.

QUELQUES ACTIVITÉS ORGANISÉES LES ANNÉES PRÉCÉDENTES

- Schéma Paquette : 4 grands types de pédagogies [encyclopédique, fermée, libre et ouverte (ou active)];
- Souhaits personnels des participants concernant les visites d'écoles et organisation de ces visites en sous-groupes ;
- «Décret-Missions» et projets éducatif et pédagogique de la Ville de Liège ;
- Pédagogie Freinet : visites de Naniot, du Laveu, de Belleflamme, de «L'autre école», d'une classe maternelle de Waremme, ... ;
- Pédagogie Decroly : visites de «L'Ermitage» (fondamental et secondaire), de «L'école ouverte», de «L'école Hamaïde» et de «L'école en couleurs» ;
- G.B.E.N. : visite de «La maison des enfants» et de l'école de Saint-Gérard (commune de Mettet), organisation d'ateliers d'auto-socio-construction des savoirs, de réflexions sur l'évaluation, ... ;
- Pédagogie Steiner : visite de «La ferme blanche» ;
- Pédagogie Montessori : visite de la «Waterloo Montessori school», de l'«Ac. Montessori Kids»,... ;
- École sans échec : visite de Lauzelle ;
- Pédagogie immersive : visites de Waha, de l'école de la Sauvenière, ... ;
- Pédagogie multiculturelle : visite de l'école «Vieille Montagne» ;
- Pédagogie Petersen : visite de l'école d'expression française d'Eupen, ... ;
- L'Association Française pour la Lecture (A.F.L.) et l'individualisation des apprentissages : visite à «L'école Jacques Prévert» de Villeneuve d'Ascq en France ;
- Tiers-temps pédagogique : visite de l'école «Marcel Thiry» à Mehagne ;
- Pédagogies actives dans l'enseignement secondaire : visites de l'Athénée Léonie de Waha, de l'A.R. Paul Delvaux à Lauzelle et de «L'Ermitage» (pédagogie Decroly), ...

Cette formation est indispensable pour les enseignants qui désirent travailler dans les écoles liégeoises du «Groupe scolaire Arnould Clause» (Naniot, Laveu, Belleflamme).

DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE**Les mercredis de 14h à 16h30****Cette formation comprend deux niveaux. En 2015 - 2016, nous organisons le niveau 1.****PROGRAMME**

- Introduction à la pédagogie Freinet;
- Visite des écoles fondamentales Freinet: Naniot et Laveu;
- Introduction aux projets éducatifs, pédagogiques et d'établissement d'écoles secondaires actives de: Lauzelle (LLN), Decroly (Bruxelles), Waha (Liège),...;
- Visites sur le terrain à: Lauzelle (LLN), l'Ermitage (Decroly - Bruxelles), Waha (Liège),...;
- Des séances de travail collectif à Jonfosse, dont le contenu sera adapté en fonction des besoins des participants mais sera essentiellement méthodologique;
- Des observations sur le terrain dans des classes de collègues de mêmes disciplines. Ces observations seront analysées par le biais d'une grille et ramenées au grand groupe pour un échange d'expériences;
- Un suivi individualisé ou en groupe des projets des participants;
- Rencontres et échanges dans les 3 écoles francophones de Belgique dont le projet d'établissement se revendique de pratiquer des pédagogies actives.

EXEMPLES DE PROJETS

- Création d'une bibliothèque à Saucy, un espace de rencontres, qui permet d'occuper activement les élèves pendant les temps libres;
- Comment utiliser un outil de pédagogie active en physique?
- Le travail en «ateliers» sur un projet;
- Utilisation d'un outil pédagogique en biologie qui développe l'observation et le sens critique;
- Quelles sont les conditions idéales d'un travail par contrat?
- Réalisation d'une séquence d'activités sur l'écologie;
- Comment faire de la grammaire en pédagogie active?
- L'évaluation formative au cours de français;
- Quels sont les invariants incontournables pour la mise en place d'un projet atelier-théâtre?
- La philosophie avec les enfants suivant la méthode de M. Lipman.





L'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE POUR ADULTES

La majorité des apprenants qui suivent des formations de Promotion sociale sont âgés de 18 ans et plus, et ne sont plus soumis à l'obligation scolaire.

L'enseignement de Promotion sociale s'adresse aux :

- Demandeurs d'emploi soucieux d'augmenter leurs chances de trouver du travail ;
- Personnes engagées dans la vie professionnelle, qui ont un emploi et qui désirent compléter leurs compétences : acquisition de connaissances nouvelles, école de la seconde chance pour ceux qui ont interrompu leurs études, accroissement des capacités professionnelles et perfectionnement ;
- Personnes qui se destinent à l'enseignement de cours techniques et/ou de pratique professionnelle dans l'enseignement secondaire ou supérieur et qui viennent acquérir le Certificat d'Aptitude Pédagogique (CAP) ou le CAPAES pour les Hautes Écoles ;
- Personnes souhaitant suivre une formation dans un souci d'épanouissement personnel.

L'enseignement de promotion sociale relève de la formation continue tout au long de la vie.



CERTIFICATION

Parmi tous les organismes de formation pour adultes, seul l'enseignement de Promotion sociale a la compétence de certification, c'est-à-dire qu'il peut délivrer des titres (diplômes) qui ouvrent l'accès aux professions réglementées (par exemple la fonction enseignante), qui permettent une équivalence avec d'autres diplômes et qui sont pris en compte pour la fixation d'un niveau barémique dans les administrations.

CAPACITÉS ACQUISES AILLEURS

L'enseignement de Promotion sociale prend en compte les capacités acquises ailleurs :

valorisation des compétences acquises dans d'autres formes d'enseignement ; valorisation des documents délivrés par des organismes tels que le FOREM, les Classes Moyennes,... et validation des compétences de formation personnelle ou des acquis professionnels.

UNITÉS D'ENSEIGNEMENT CAPITALISABLES

Les formations de l'enseignement de Promotion sociale sont organisées en unités d'enseignement (UE) comportant un ou plusieurs cours. L'apprenant s'inscrit dans une ou plusieurs unités selon son temps disponible. Les unités réussies sont «capitalisées» et lorsqu'elles couvrent l'ensemble de la formation, elles permettent d'obtenir le diplôme final.

Les domaines de formation en promotion sociale sont les suivants : général, technique/industrie, économique, langues, sciences appliquées, social, paramédical, pédagogique, construction, hôtellerie, habillement, artistique, agricole/agronomique.

UNE PÉDAGOGIE ADAPTÉE AUX ADULTES

- L'organisation est souple. Les formations sont organisées en journée ou en soirée, ou le samedi, en horaire intensif ou étalé. Elles peuvent être organisées à n'importe quel moment de l'année.
- Les méthodes d'enseignement sont adaptées aux adultes : véritables échanges formateur-apprenants où ces derniers sont les acteurs de leur formation (méthodes actives) ; utilisation des nouvelles technologies informatiques et de la communication (Internet) ; pédagogie de la réussite.
- Les programmes de formation sont rédigés en termes de capacités à acquérir.
- Certains cours sont confiés à des experts. Cet appel à des gens de terrain est une garantie de l'adaptation des formations à l'évolution des techniques.